



SLVie Ardennes Sud

Féerie de Noël en Alsace

du 8 au 11 décembre 2023
en pension complète

Au programme

Si vous êtes fascinés par la magie de Noël et que vous souhaitez profiter pleinement des fêtes de fin d'année, un petit séjour en Alsace s'impose.

À partir de fin novembre, toute la région se transforme pour laisser place à la féerie de Noël. L'Alsace devient alors une destination magique pour les petits comme les grands. Et le Noël alsacien ne serait pas ce qu'il est sans ses traditionnels marchés de Noël répartis dans toute la région. À cette occasion, de nombreuses cabanes en bois se dressent sur les grandes places des villes et forment un village de Noël enchanteur.

1^{er} jour : Arrivée à la maison familiale de Kaysersberg. Accueil, présentation du séjour et pot de bienvenue seront suivis du dîner et d'une soirée dansante.
Repas du midi à votre charge (tiré du sac).

2^{ème} jour : Le matin, découverte d'Eguisheim, visite guidée du village et de son marché de Noël. Déjeuner à l'institution.
L'après-midi, direction Colmar pour visiter la ville et le marché de Noël.
Le dîner sera pris à la maison familiale, suivi d'une soirée animée par un groupe folklorique.

3^{ème} jour : Vous partirez à la journée pour découvrir la capitale Européenne, Strasbourg et son marché de Noël. Le déjeuner pris dans un restaurant de la ville. Le dîner sera pris à la maison familiale, suivi d'une soirée musicale.

4^{ème} jour : Le matin, vous partirez à la découverte des métiers de la vigne, avec une visite de cave et dégustation de vins.
Déjeuner à la maison familiale puis départ dans l'après-midi.

Transport et lieu

Bus au départ de Charleville et Rethel
CCAS - Village Vacances de Kaysersberg
3 Rue René Leguen 68240 Kaysersberg
Séjour en pension complète

Participation 292€

Gratuit pour les bébés de moins d'un an

Inscription

- Au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023**
 - 50 places disponibles
 - Activité ouverte à tous, priorité aux bénéficiaires de la SLVie 1 Ardennes Sud
- Inscription et paiement en SLVie ou en ligne sur le site de la CMCAS >>>**



Conditions d'annulation : Si un impact financier pour la CMCAS résulte d'une annulation d'un bénéficiaire, sa demande de remboursement sera étudiée en bureau de CMCAS avec l'ensemble des justificatifs.

Sous réserve du respect des mesures gouvernementales en vigueur.

☎ 0 970 818 814

📌 slv1ardennesud

🌐 www.ardennes-aube-marne.cmcas.com

